



Piloter et manager la transformation des ESAT

Le **Plan de Transformation de l'Offre des ESAT** est né de la concertation avec les Pouvoirs Publics. Ce Plan global, articulé autour de 17 engagements déclinés en 31 mesures, a pour enjeu d'impulser une nouvelle dynamique en confortant la mission d'accompagnement des ESAT dans une trajectoire professionnelle et une plus grande porosité avec le Milieu ordinaire. Ce Plan instaure également de nouveaux droits pour les personnes.

OBJECTIFS

- Maîtriser les impacts du Plan de Transformation sur le cadre réglementaire notamment en termes de renforcement des droits des travailleurs et de sécurisation des parcours.
- Renforcer la démarche inclusive des ESAT par l'ouverture vers l'extérieur et des parcours individualisés favorisant la montée en compétences.

POUR QUI ?

Directeurs généraux, Directeurs adjoints, Chefs de Services, Responsables administratifs.

PRÉ REQUIS

Etre en activité en ESAT.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

DURÉE

2 jours, soit 12 h.

COÛT*

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais de déplacement inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie participative : alternance d'apports théoriques et d'échanges thématiques,
- Apports méthodologiques et pratiques (supports de cours),
- Film pédagogique.
- Travail en sous-groupes.

MOYENS D'ÉVALUATION

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, bilan intermédiaire au début du 2nd jour, questionnaires.

MOYENS TECHNIQUES

Support Powerpoint, films, questionnaire guide, projection de documentaires, animation sur tableau blanc.

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente

1^{ère} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30

Le Plan de Transformation de l'Offre des ESAT et son impact sur le cadre réglementaire :

- La mission des ESAT : la définition du secteur protégé et ses évolutions actuelles (le virage inclusif, l'orientation en milieu ordinaire).
- La loi de 2002 : outils et instances.
- La loi de 2005 : une nouvelle approche du handicap, le statut actuel du travailleur d'ESAT et son régime d'emploi (Rémunération garantie, congés, temps de travail, formation...).
- La notion de non-discrimination : la nouvelle conception du handicap, axe majeur de transformation des politiques publiques.
- Le virage inclusif et l'orientation en M.O.

2^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 16 h 00

Le Plan de Transformation de l'Offre des ESAT : Renforcement des droits des travailleurs et sécurisation des parcours.

- Le rapport IGAS-IGF de novembre 2019 : l'ESAT « Bouclier Social » et la relégitimation du secteur protégé.
- Principaux axes du Plan de Transformation des ESAT : présentation et analyses.
- Accroître les droits des travailleurs et leur pouvoir d'agir.
- Elargir les trajectoires professionnelles.
- L'évolution du statut des travailleurs d'ESAT : le renforcement continu des droits des travailleurs : vers un salariat ?

3^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30

Le Plan de Transformation de l'Offre des ESAT et son impact sur l'évolution du modèle économique :

- De la naissance des ESAT à la mondialisation : la valorisation du volet économique, enjeu majeur de la mission médico-sociale des ESAT.
- L'ouverture des ESAT vers leur environnement, une démarche inclusive :
 - Favoriser le droit commun et la porosité avec le milieu ordinaire
 - La transformation de l'offre économique des ESAT
 - Développement et partenariat (SPE, EA, Emploi accompagné, ...)

4^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 16 h 00

Le Plan de Transformation de l'Offre des ESAT et son impact sur l'évolution du modèle économique (suite) :

- La Professionnalisation à travers les parcours individualisés appuyés par la formation professionnelle :
 - Le principe d'éducabilité
 - La construction des Projets Professionnels Individuels et le développement des compétences
 - La formation, une ingénierie complexe (OPCA Santé, CPF, RAE, VAE...), mise en œuvre et valorisation du Plan de Formation
- Le pouvoir d'agir des travailleurs et l'autodétermination : projection du film « Rien sans nous ».
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

INTERVENANT

Didier RAMBEAUX Directeur de Pôle d'ESAT, ex Directeur RH dans l'industrie, Président d'ANDICAT ou **Sébastien HONORE**, Directeur de l'offre et de l'accompagnement et membre du GTN SERAFIN-PH

